

construite par le banquier Tolosan, et l'extraction de la susdite roche devait nécessairement améliorer le quartier, dont les Feuillans possédaient la plus grande partie.

Nous venons de voir qu'en 1637, l'église était déjà construite (1) ou en construction et, en 1642, son achèvement avait eu lieu, puisque ce fut dans son intérieur que l'on transporta les corps de Cinq-Mars et de Thou après leur supplice. Clapasson, (*Description de Lyon*, 1741), dit que messieurs de Thou et Saint-Marc (*sic*) furent ensevelis dans la chapelle sous le vocable de saint Irénée, à côté du grand-autel. Une relation écrite par un témoin de la mort des deux malheureux amis, s'exprime ainsi : « Ils furent portés aux Feuillans où M. de Cinq-Mars fut enterré devant le maître-autel. M. de Thou a été embaumé et mis dans un cercueil de plomb pour être transporté dans sa sépulture (2). »

Je ne ferai pas l'histoire de ces deux célèbres personnages, car cet épisode conduirait trop loin et je renverrai aux auteurs qui ont écrit sur le XVII<sup>e</sup> siècle et se sont longuement occupés des deux victimes de la haine du cardinal de Richelieu. Dans l'inventaire manuscrit des actes des Feuillans, il est fait mention à la date du 8 juillet 1669, « d'un contrat de fondation d'une messe basse tous les jours, à perpétuité, pour M. de Saint-Mars (*sic*), dont le duc de Mazarin est obligé de payer 300 livres de rente annuelle ou de donner 6,000 livres. »

En 1647, le quai Saint-Clair n'existait pas et les bords du Rhône, dans cette localité, se nommaient quai des Feuillans. Le Consulat, en cette même année, fit l'acquisition d'une maison et d'un jardin situés sur le *quai des Feuillans*, dont une partie fut destinée à la butte des arquebusiers de la ville (3). Dix ans

(1) Cette église est figurée sur le plan de Simon Maupin de 1625.

(2) Cette pièce excessivement dramatique peut se lire dans le 2<sup>e</sup> volume des *Nouvelles archives historiques et stat. du Rhône*, 1832, et dans la *Revue du Lyonnais*, où elle a été publiée par M. Rolle, qui l'a fait précéder de quelques réflexions, 3<sup>e</sup> série, VI, PP. 47 et 97.

(3) Notice sur les arquebusiers. Rolle, *Revue du Lyonnais*, 2<sup>e</sup> série, T. 20, p. 473.